



EB-2013-0328

**AVIS DE REQUÊTE
EN VUE D'OBTENIR UNE APPROBATION DE CONCESSION DE GAZ
POUR LA VILLE DU GRAND SUDBURY**

UNION GAS LIMITED

Union Gas Limited (« Union ») a déposé une requête datée du 10 septembre 2013 auprès de la Commission de l'énergie de l'Ontario en vertu de la *Loi sur les concessions municipales* en vue d'obtenir une ordonnance approuvant les modalités selon lesquelles, et la période pour laquelle, la corporation de la Ville du Grand Sudbury doit, selon le règlement, accorder à Union le droit d'exploiter des ouvrages et d'agrandir les ouvrages à des fins de distribution de gaz dans la Ville du Grand Sudbury pour une période de 20 ans, et une ordonnance certifiant que le consentement des électeurs municipaux n'est pas nécessaire. La Commission a assigné à cette requête le numéro de dossier EB-2013-0328.

La décision concernant la requête sera rendue par le directeur des requêtes relatives au gaz naturel à qui ces pouvoirs ont été délégués conformément à l'article 6 de la *Loi de 1998 sur la Commission de l'énergie de l'Ontario, L.O. 1998*. Le directeur des requêtes relatives au gaz naturel n'a pas l'intention de présenter une attribution des frais en statuant sur la requête.

Comment consulter la requête

Pour consulter un exemplaire de la requête, rendez-vous sur la page Consommateurs du site Web de la Commission et entrez le numéro de dossier EB-2013-0328 dans la case « Trouver une requête ». Des exemplaires sont également disponibles pour consultation au bureau de la Commission ainsi qu'au bureau d'Union à l'adresse indiquée ci-dessous.

La Commission entend procéder par voie d'audience écrite, à moins qu'une partie ne présente à la Commission des raisons qui justifient de ne pas tenir une telle audience.

Si vous avez des objections à ce que la Commission tienne une audience écrite dans cette affaire, vous devez fournir des arguments écrits précisant en quoi une audience orale est nécessaire. Les objections à une audience écrite doivent parvenir à la Commission au plus tard dans les **10 jours** de la date de publication ou de signification du présent avis.

Comment participer

Commentaire

Si vous souhaitez donner votre opinion sur l'instance, nous vous invitons à faire parvenir une lettre de commentaires à la Commission dans les **30 jours** suivant la publication ou la signification du présent avis. Une copie intégrale de votre lettre de commentaires, incluant votre nom, vos coordonnées et le contenu de vos observations, sera fournie au requérant ainsi qu'à la Commission. Toute lettre de commentaires sera versée au dossier public, ce qui signifie qu'elle peut être consultée aux bureaux de la Commission et qu'elle sera publiée sur son site Web. Avant de verser la lettre de commentaires au dossier public, la Commission supprimera tous les renseignements personnels (c.-à-d. autre que commerciaux) de la lettre (c.-à-d. l'adresse, le numéro de télécopieur, le numéro de téléphone et l'adresse courriel de la personne). Toutefois, le nom de la personne et le contenu de la lettre de commentaires feront partie du dossier public. Veuillez adresser votre lettre de commentaires au secrétaire de la Commission à l'adresse indiquée ci-dessous et citer le numéro de dossier **EB-2013-0328** dans l'entête de votre lettre.

Observation

Si vous ne souhaitez pas participer activement à l'instance, mais que vous désirez recevoir les documents publiés par la Commission, vous pouvez présenter une demande de statut d'observateur. Vous devez faire parvenir votre demande par écrit à la Commission au plus tard **10 jours** après la date de signification ou de publication du présent avis. Toute requête de statut d'observateur sera versée au dossier public, ce qui signifie qu'elle peut être consultée aux bureaux de la Commission et qu'elle sera publiée sur son site Web. Avant de verser la requête de statut d'observateur au dossier public, la Commission supprimera tous les renseignements personnels (c.-à-d. autre que commerciaux) de la requête (c.-à-d. l'adresse, le numéro de télécopieur, le numéro de téléphone et l'adresse courriel de la personne). Toutefois, le nom de la personne et le contenu de la requête de statut d'observateur feront partie du dossier public.

Intervention

Si vous souhaitez participer activement à l'instance (p. ex. soumettre des questions, déposer des arguments écrits), vous pouvez présenter votre requête de statut d'intervenant auprès de la Commission au plus tard dans les **10 jours** suivant la signification ou la publication du présent avis. Vous pouvez connaître les directives sur la façon de demander le statut d'intervenant sur le site Web de la Commission à l'adresse www.ontarioenergyboard.ca/participate. Tous les documents qu'un intervenant dépose auprès de la Commission, notamment son nom et ses coordonnées, seront versés au dossier public, ce qui signifie qu'ils seront disponibles pour consultation aux bureaux de la Commission et sur son site Web.

Si vous n'avez pas accès à l'Internet, veuillez composer le 1-877-632-2727 pour obtenir des informations sur l'instance et sur la façon de participer.

IMPORTANT

SI VOUS NE PARTICIPEZ PAS CONFORMÉMENT AUX TERMES DU PRÉSENT AVIS, LA COMMISSION PEUT PROCÉDER SANS VOTRE PARTICIPATION ET VOUS NE RECEVREZ AUCUN AUTRE AVIS CONCERNANT CETTE INSTANCE.

Adresses**Commission de l'énergie de l'Ontario**

C.P. 2319
2300, rue Yonge, 27e étage
Toronto (Ontario) M4P 1E4

À l'attention de
Kirsten Walli
Secrétaire de la Commission

Tél. : 1-888-632-6273 (sans frais)
Télec. : 416-440-7656
Courriel :

Boardsec@ontarioenergyboard.ca

Union Gas Limited (siège social)

50, promenade Keil Nord
Chatham (Ontario) N7M 5M1

À l'attention de Patrick McMahon
Directeur, Recherche et enregistrements
réglementaires

Tél. : 519-436-5325
Télec. : 519-436-4641
Courriel : pmcmahon@uniongas.com

Corporation de la Ville du Grand Sudbury

200, rue Brady
Sudbury (Ontario) P3A 5P3

À l'attention de
Caroline Hallsworth
Directrice générale, Services
administratifs/greffière

Tél. : 705-671-2489
Télec. : 705-673-0344

Union Gas Limited (bureau de district)

36, rue Charles E, C.P. 3040
North Bay (Ontario) P1B 8K7

À l'attention de Steve Jelich
Directeur de district, Nord-est

Tél. : 705-475-7915
Télec. : 705-475-7922

FAIT à Toronto, le 27 septembre 2013
COMMISSION DE L'ÉNERGIE DE L'ONTARIO

Original signé par

Kirsten Walli
Secrétaire de la Commission